— Dimanche 17 courant exposition des pigeonniers de M. Oscar D'Hal et Etmond Bask.m, amateurs bien connu par leurs nombreux succès, chez M. Deregnaucourt, rue d'Inkermann.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 16 janvier.* — UNE ENFANT INGRATE. — Les époux Félicien Dubois, marchands de légumes à Tourcoing, rue de Renaix, avaient depuis quelque temps chez eux, en qualité de servante, une jeune fille du nom de Marie-Louise Erouard, âgée de dix sept ans, en qui ils avaient pleine confiance et qu'ils considéraient comme leur propre enfant.

Le premier dimanche de janvier Marie Erouard avait obtenu la permission de se rendre à Lille; mais le jeudi suivant elle n'était pas encore de retour. Mme Dubois en référa au commissaire M. Cotard qui apprenant d'elle que la clef d'un petit meuble renfermant de l'argent, était égaré depuis une quinzaine de jours, lui conseilla de faire ouvrir la caisse: or, on constata qu'il y manquait une somme de 110 francs. Le doute n'était plus possible: c'était bien leur servante Erouard qui avait commis le larcin. Les recherches de la police amenèrent bientôt l'arrestation de Marie-Louise qui qui comparait aujourd'hui. Elle prétend qu'elle n'a soustrait qu'une quarantaine de francs: elle n'est pas moins condamnée à deux mois d'emprisonnement.

UN MARCHAND DE CHARBON. — Louis D... s'est vu dresser procès-verbal par l'agent Ancelin de Roubaix qui a constaté du manquant sur onze sacs. De la comparution de D... qui se voit infliger une amende de 50 francs.

UN ACTE D'INDÉCENCE commis au boulevard de Paris, à Roubaix, entraine pour celui qui s'en est rendu coupable, Isidore R..., un emprisonnement de six jours et 16 francs d'amende.

UNE RIXE entre deux jeunes gens, Louis Dujardin et Heddebout avait eu pour épilogue la fracture de la jambe de ce dernier. Inculpé d'avoir été la cause de cette blessure, Dujardin est traduit devant le Tribunal qui l'acquitte du chef de cette fracture et ne retient que la violence valant pour lui une amende de 25 francs.

UN VOL DE LAPINS a été commis à Forest par trois camarades François Mathon, Caillebaut et Fleurquin qui, tout en se rejetant la faute les uns sur les autres, ne peuvent éviter les condamnations respectives de quarante jours, trois mois et deux mois.

DES VIOLENCES exercées contre un garçon boulanger dans le quartier Ste Elisabeth à Roubaix, vers le milieu de novembre par un nommé Deschvyer ont entrainé la comparution de ce dernier devant les juges qui le condamnent à 25 fr.

POUR VOL D'EFFETS, Angèle Doyen, de Roubaix, est condamnée à six mois de prison et à la relégation.

POUR OUTRAGE A LA PUDEUR commis sur la route de Croix, Louis Lepiat, est condamné à trois mois et cinquante francs d'amende.

Me CONFORME.

Au conseil d'Etat. — *Ecole de hameau.* — Encore une affaire relative aux écoles de hameau et au sujet de laquelle le conseil d'Etat vient de rendre une décision dans un cas nouveau.

M. le préfet du Pas-de-Calais avait inscrit d'office au budget de la commune de Wimille un crédit de 1,131 fr. 485 pour le payement des frais de location et de chauffage de l'école de hameau de Wimereux, dépendant de la commune sus-indiquée.

Cette commune en a appelé devant le Conseil d'Etat en vue de faire annuler cette décision pour excès de pouvoir. Par un arrêt longuement motivé, le conseil vient d'annuler la décision du préfet.

Il est dit, dans les considérants, que les écoles de hameau, dont les dépenses sont obligatoires pour les communes, sont celles-là seulement qui sont établies dans les hameaux mêmes et dans les conditions prévues par la c'est-à-dire qui sont éloignées de trois kilomètres au loi, moins du chef-lieu de commune et qui ont au moins vingt élèves; que le hameau de Wimereux ne se trouvait pas dans ces conditions et que, par suite, c'est à tort que le préfet du Pas-de-Calais avait pris contre ladite commune la décision ci-dessus énoncée.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La rue Darbo

Roubaix, 15 janvier 1892.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*,

Je vous prie d'insérer dans votre estimable journal, la réclamation suivante, concernant la rue Darbo. Cette rue est dans un état déplorable, malgré plusieurs réclamations que j'ai déjà soumises à qui de droit.

Je prie, M. le Maire et MM. les Conseillers municipaux de vouloir bien demander à M. l'Agent-voyer principal à Tourcoing, de passer par la rue Darbo, pour s'assurer dans quelle situation se trouve cette rue.

A mon avis, il serait nécessaire pour faire une bonne route d'ôter environ 50 centimètres de boue et d'y mettre des débris de démolition sur les accotements; cela éviterait beaucoup d'accidents, surtout dans une rue aussi commerciale; les voitures n'y passent qu'avec les plus grandes difficultés.

Il serait aussi très urgent de demander aux propriétaires de la rue Darbo, de vouloir bien faire une bordure devant leurs propriétés et d'y faire un trottoir avec des scories pour que les piétons ne se trouvent pas constamment en danger.

Recevez, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations empressées.

CHARLES CRÉPIN.
Cafetier, quai de Calais.

NORD

Légion d'honneur. — Parmi les nominations au grade de chevalier de la Légion d'honneur faites sur la proposition du ministre de l'intérieur, nous relevons les noms de *M.* Larroche, préfet de la Charente, ancien sous-préfet de Douai, et de M. Louvel, préfet de la Vendée, ancien sous-préfet de Béthune.

Le scandale de Denain vient d'avoir son dénouement devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. Le sieur Laurette, fils de l'adjoint opportuniste de Denain, qui, on le sait, avait volé une partie du charbon qu'il était chargé de voiturer aux écoles communales, a été condamné à deux mois de prison et à 100 fr. d'amende.

Le sieur Laurette, pour se justifier, a prétendu que c'était après entente avec M. Lion, piqueur de la ville, et parce qu'il n'y avait plus de place dans les écoles que le charbon avait été provisoirement déposé dans sa cour. Mais M. Lion, appelé en témoignage, déclare formellement qu'il n'a jamais dit à M. Laurette de rentrer le charbon chez lui.

Un violent incendie à Comines. — Vendredi, vers dix heures et demie du soir, un incendie s'est déclaré dans une fabrique d'apprêts, place du Château, à Comines. Le feu a pris naissance dans la salle des machines; il s'est immédiatement communiqué au séchoir et développé avec une grande rapidité. Il n'a pu être circonscrit que vers 4 heures du matin. Les dégâts s'élèvent à 30,000 francs.

Un incendie à Comines. — Vendredi soir, vers dix heures, un incendie s'est déclaré dans la fabrique d'apprêts de M. Tank de Buck, de Gand, située place du Château. Le feu a pris naissance dans la salle de la machine et en un clin d'œil il s'est communiqué aux ateliers de préparation et aux séchoirs.

Les pompiers de Comines-Belgique sont venus prêter leur concours à leurs collègues voisins. Parmi les personnes qui se sont le plus dévouées, on a remarqué M. le doyen de Comines et ses vicaires, les frères des écoles chrétiennes, M. Van Eslande, bourgmestre de Comines Belgique, etc., etc.

Les dégâts s'élèvent à 30,000 francs. Il y a assurance. On a pu sauver pour une dizaine de mille francs de marchandises, qu'on a transportées chez un voisin, M Cousin. L'immeuble, qui appartient, ainsi que le matériel, à M. Pilote, de Lille, est aussi assuré.

Un homme mort de froid à Wignehies. — M. Clovis Mahoudeau a trouvé jeudi matin, dans sa grange, à Wignehies, un malheureux mendiant couché sur un tas de foin et ne donnant plus signe de vie. Ce pauvre diable, nommé Pinson, âgé de 55 ans, avait demandé l'hospitalité, la veille. Sa mort est attribuée au froid.

PAS-DE-CALAIS

Un conducteur écrasé sous un chariot à Vitry. — Un accident mortel s'est produit, vendredi, près de Bioche. Un domestique, J.-B. Mercier, dit « Tiot Roux », conduisait un chariot attelé de quatre chevaux lorsqu'il fut, on ne sait comment, écrasé sous les roues du camion chargé de 5,000 kilogs.

Coupé en deux et le bras gauche presque détaché du corps, le malheureux mourut vingt minutes après dans les bras d'un cantonnier qui l'avait relevé. Il était marié.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 16 janvier.* — Jeanne Wardavoir, rue Fourcault, 9. — Marthe Prouvost, rue du Grand-Chemin, 15. — Henri Debeuf, rue de Beaumont. — Madeleine Herbin, rue de la Chapelle-Carrette. — Pauline Verbeke, rue de l'Alma, 28.
Mariages du 16 janvier. — Edouard Franchois, 24 ans, rattacheur, rue de France, et Rosalie Vandenbroeckke, 19 ans, bobinolhense, rue de Toulouse. — Oscar Comblez, 29 ans, jardinier, rue de Lannoy, 55, et Sidonie Vanhoutte, 33 ans, femme de chambre, rue de Lannoy. — Philippe Vandervaere, 24 ans, liseur, rue de l'Ommelet, et Juliette Drossart, 22 ans, bobineuse, Grande-Rue, 251. — Ma bien Clous, 4 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, et Marie Seeuws, 22 ans, lessiveuse, rue de la Balance, 3. — Antoine Decornet, 24 ans, lamier, rue des Longues-Haies, et Marie Gaillet, 24 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies. — Jean-Baptiste Plaiez, 31 ans, représentant de commerce, rue du Tilleul, et Laurente Bolle, 28 ans, retordeuse, à Croix. — Arthur Destombes, 30 ans, tisserand, rue du Pile et Clémence Blayez, 30 ans, dévideuse, rue du Pile. — Victor Declercq, 28 ans, tisserand, rue de la Guinguette, et Coralie Vandercruyssen, 17 ans, ménagère, rue de la Guinguette. — Gustave Ridelle, 25 ans, ourdisseur, rue de Toulouse, et Sophie Heuls, 26 ans, couturière, rue de la Vigne, 104.
Déclarations de décès du 16 janvier. — Jeanne Bové, 1 an, rue Saint-Roch. — Arthur Desmons, 34 ans, rue du Fontenoy. — Camille Vandeputte, 48 ans, rue Decrême. — Florimond Gauthier, 35 ans, rue du Tilleul. — Cécile De Buyser, 1 an, rue de Denain. — Léonise Bulteau, 55 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Clarhaut, 10 mois, Hôtel-Dieu. — Pierre Bonte, 72 ans, Hospice Civil. — Louis Philippe, 73 ans, Hospice Civil. — Florimond Vraux, 73 ans, Hospice Civil. — François Thiébaut, 75 ans, aux Petites-Sœurs. — Marie Dutby, 85 ans, Petites-Sœurs. — Pierre Masquelier, 2 mois, rue Lafontaine. — Jules Gaillet, 3 ans, rue des Anges. — Georges Racomble, 2 ans, rue de la Paix. — Scholastique Kinds, 83 ans, Petites-Sœurs. — Fidéline Detournay, 11 jours, rue de Lille. — Augustine Gadenne, 72 ans, Hospice Civil. — Octavie Dacaluwe, 78 ans, Hospice Civil.
CROIX. — *Déclarations de naissances du 9 au 15 janvier.* — Marcel Douilliez, rue du Trocadéro. — François Deprince, rue de Maubeuge. — Joséphine Dewinne, rue du Tonkin. — Jeanne Leclercq, rue de Mulhouse. — Julienne Izembaert, rue de Tunis. — Jules Boon, rue de Metz. — Charles Delaere, rue d'Alger. — *Publications de mariages.* — Rémy Rousseau, 29 ans, journalier, et Pharailde Williert, 23 ans, journalière. — Pierre Arco, 41 ans, carreleur, et Marie Clément, 39 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 9 au 15 janvier.* — Arthur Petit, 1 mois, rue d'Arcole. — Henri Lepers, 73 ans, cultivateur, rue Verte. — Clovis Playe, 1 an 4 mois, rue Plouquet. — Jean Verdonck, 56 ans, 7 mois, journalier, impasse du Dévouement. — Sophie Glorieux, 5 ans 6 mois, ménagère, rue des Ogiers. — Angèle Desrumaux, 33 ans 6 mois, ménagère, rue Voltaire. — Audile Viaene, 70 ans, sans profession, rue Hoche. — Stéphanie Christiaens, 35 ans 7 mois, ménagère, rue Chevreul.
TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 16 janvier.* — Jules Messelier, rue des Cinq-Voies. — Victor Legrand, chemin des Carliers. — Cécile Charlet, rue l'Hôtel-de-Ville. — Germaine Vanoverschelde, rue Fin de la Guerre. — Fernande Duvigneau, rue des Poutrains. — *Publications de mariages.* — Gustave Gardin, 22 ans, coiffeur, et Clara Lefebvre, 22 ans, sans profession. — Edouard Philips, 62 ans, marchand de chaussures, et Rosalie Dregge, 60 ans, sans profession. — Adolphe Lecroart, 23 ans, tisserand, et Sidonie Depelphin, 22 ans, piquière. — Henri Maquinay, 25 ans, mécanicien, et Marie Dumortier, 22 ans, sans profession. — Napoléon Delespaul, 31 ans, coiffeur, et Marie Vanisegham, 29 ans, épicière. — Jean-Baptiste Deroo, 25 ans, corroyeur, et Victorine Moerman, 20 ans, sans profession. — Albert Verfaille, 25 ans, trieur, et Marie Duquesne, 24 ans, bobineuse. — Edouard Reumaux, 24 ans, vitrier, et Marie Rotey, 23 ans, dévideuse. — Henri Lefebvre, 26 ans, chauffeur, et Marie Dumont, 28 ans, lessiveuse. — Henri Claeys, 24 ans, tisserand, et Marie Venant, 21 ans, servante. — Victor Petit, 26 ans, rattacheur, et Marie Attolon, 26 ans, soigneuse. — Henri Balcaen, 27 ans, homme de peine, et Hélène Merman, 22 ans, sans profession. — Louis Gogengheim, 30 ans, négociant, et Stéphanie Colombier, 21 ans, sans profession. — *Mariages.* — Louis Dewitte, 26 ans, tisserand, et Clémence Houpline, 22 ans, moulineuse. — Oscar Delcroix, 29 ans, terrassier, et Philomène Frayman, 19 ans, bobineuse. — Alfred Decleer, 29 ans, surveillant, et Marie Glorieux, 17 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 16 janvier.* — Marie Cerf, 29 ans 9 mois, soigneuse, Hôpital-Civil. — Germaine Masselin, 1 an, rue de la Marlière. — Jules Montaigne, 28 ans 7 mois, tisserand, rue Saint-Hubert.
HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 8 au 15 janvier.* — Marthe Crombon, rue de Linselles. — Louise Verhille, rue Sébastopol. — Georges Vandewalle, Moulin Dupont. — *Jeanne Leduc, rue de la Gare.* — Amélie Delporte, rue Tarbigo. — Julien Lannoo, rue des Champs. — Arthur Coopmann, rue d'Arcole. — Marie Verechae, rue du Château. — Pauline Parez, rue du Nord. — Camille Declercq, rue de Boubecques. — Angèle Debatz, cour Mahieu. — Blanche Devoldere, cour Mahieu. — Hortense Parrez, rue du Nord. — *Publications de mariages.* — Camille Verkinder, 24 ans, tisserand, à Halluin, et Virginie Doogenbroodt, 21 ans, frangeuse, à Halluin. — Pierre Beman, 40 ans, ouvrier de ferme, à Halluin, et Philomène Pollet, 31 ans, journalière, à Halluin. — Alfred Devoldere, 25 ans, tisserand, à Halluin, et Hélène Dedeurwaeder, 21 ans, journalière, à Halluin. — *Mariage.* — Arthur Parmentier, 24 ans, boulanger, à Mouscron, et Silvie Beylmans, 2 ans, sans profession, à Halluin. — *Déclarations de décès du 8 au 15 janvier.* — Amand Dedeuwender, 40 ans, tisserand, rue France. — Charles Lippens, 58 ans, rue Frasez. — Marie Vanderhaeghe, 6 mois, rue Saint-André. — Albert Maertens, 1 an, rue Française. — Emile Gnesquière, 1 an, au Mont. — Elisabeth Raquez, 18 jours, rue du Cimetière. — Jérôme Bruvier, 6 mois, rue de Linselles. — Jutin Vancoillie, 61 ans, rue St-André. — Bruno Delvoorde, 60 ans, Bois du Duc. — Auguste Desrumaux, 65 ans, rue de Lille. — Marie Hoornaert, 67 ans, rue des Ecoles. — Marthe Beckaert, 17 mois, cour Porchet. — Marceau Desplanque, 3 ans, au Mont. — Henri Dessaux, 36 ans, au Mont. — Henri Vandeputte, 7 mois, rue du Forage. — Florentin Verquin, 57 ans, employé d'octroi, rue Varna.
MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 7 au 14 janvier.* — Geneviève Lesage, maisons Moreau. — Valentine Brabant, rue du Lozard. — Hortense Houzardé, chemin du Halage. — Adrienne Ide, à l'Entrepot. — Vital Adry, rue du Nord, 37. — *Déclarations de décès du 7 au 14 janvier.* — Jean Landuyt, 63 ans, rentier, rue de la Gare. — Emmanuel Waldack, 67 ans, journalier, rue Saint-Joseph. — Alfred Timmerman, 4 mois, rue Sainte-Marie. — Jean Van Peer, 64 ans, veilleur de nuit, rue des Ecoles, 6. — Marie Payla, 76 ans, ménagère, rue Sébastopol. — Christina Mignou, 80 ans, ménagère, rangée de l'Ecluse. — Rose Despatures, 75 ans, maraîchère, Verte Rue. — Pierre Verstraete, 73 ans, sans profession, Hospice. — Grégoire Cat eau, 34 ans, grainetier, au Moinel.
LEERS. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 janvier.* — Flore Heye, Trieu-de-Leers. — Alfred Durieu, le Buisson. — Jean Leclercq, Nouveau-Monde. — Jules Duhamel, Vieux-Bureau. — Léon Druon, la Mottelette. — *Publications de mariages.* — Louis Vandenberghe, 28 ans, sabotier, à Leers et Henriette Grimponpont, 28 ans, tisserande, à Leers. — Frédéric Fauquant, 25 ans, journalier, à Leers, et Clémence Mathon, 23 ans, fileuse de lin, à Lys-lez-Lannoy. — *Mariages.* — Henri Lefebvre, 26 ans, tisseran, à Leers, et Florence Leclercq, 23 ans, tisserande, à Leers. — *Déclarations de décès du 1er au 15 janvier.* — Valère Rasseneur, 6 mois, Petit-Tourcoing. — Pierre Dénoulet, 72 ans 6 mois, ancien tisserand, Grande-Frontière. — Henriette Merchier, 76 ans, ménagère, Grimonpont. — Adolphine Boitte, 71 ans, 4 mois, ménagère, Trieu-de-Leers. — Georges Blockeel, 13 jours, Trieu-de-Leers. — Adélaïde Pennel, 60 ans 11 mois, ménagère, La Mottelette.
MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 13 au 14 janvier.* — Omer Cousman, rue de Menin. — Aimé Allaert, rue des Anges. — Marie Cattoire, au Tuquet. — *Déclarations de décès du 5 au 15 janvier.* — Marie Choquel, 84 ans, sans profession, rue de Menin. — Maertens, résents sans vie, Mont-à-Leux. — Angèle Declercq, 19 mois, Petit Cornille.
RECKEM. — *Déclarations de naissances du 1er au 14 janvier.* — Hélène Vanhaume, Paradis. — *Mariages.* — Arthur Vandekasteele, 24 ans, ouvrier teinturier, à Mouscron, et Pauline Vandeberghe, 19 ans, soigneuse, à Reckem, Risquons-Tout. — *Déclarations de décès du 1er au 14 janvier.* — Arthur Legraye, 11 mois, Paradis. — Pierre Mulliez, 83 ans, domicilié à Reckem, Caster, décédé à l'Hôpital à Mouscron.
DOTTIGNIES. — *Déclarations de naissances du 8 au 15 janvier.* — Néant. — *Publications de mariage.* — Camille Decruyenaere, et Marie Vandevelde, rue du Cimetière. — *Mariages.* — Cyrille Matroye, à Belleghem, et Maria Vanderhaegen, à Dottignies. — Cyrille Picavet, à Belleghem, et Joséphine Rasson, à Dottignies. — *Déclarations de décès du 8 au 15 janvier.* — Hector Nollens, 8 jours, au Bas Beurre. — Dominique Glorieux, 80 ans, rue de Mouscron. — Adolphe Veys, 59 ans, rue Quevaucamp. — Laure Deconinck, 9 ans, rue du Cal aire. — Rosalie Samain, 32 ans, au Rond Cheval. — François Gaeremiinck, 64 ans, au Rond-Cheval.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUTHA-CHAMBART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Catherine CHAMBART, veuve de M. Jean-Baptiste DUTHA, décédée à Roubaix, le 15 janvier 1892, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 2 heures, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 75, à 1 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille DESMONS-GLÉTON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Arthur-Henri DESMONS, décédé à Roubaix, le 15 janvier 1892, dans sa 34e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17, à 5 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 101.

Les amis et connaissances de la famille DELVAL-RENARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Angélique RENARD, veuve de M. Henri DELVAL, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1892, dans sa 84e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 2 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Launoy, 157.

Les amis et connaissances de la famille DEMEYER-DUJARDIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Thérèse DUJARDIN, veuve de M. Edouard DEMEYER, pieusement décédée à Roubaix, le 14 janvier 1892, à l'âge de 74 ans et 9 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 2 heures en l'église Sainte-Elisabeth à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue St-Eleuthère, 23.

Les amis et connaissances de la famille DUJARDIN-VIENNE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Aimée VIENNE, veuve de M. Louis DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1892, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 17 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Amand, 20.

Les amis et connaissances de la famille DELECROIX-DUFERMONT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-Donat-Joseph DELECROIX, cultivateur, membre du Comice agricole de Lille, décédé à Hem, le 14 janvier 1892, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 10 heures, en l'église d'Hem. L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Petit-Lannoy, à 9 heures 1/2. L'Obit du mois sera célébré le lundi 18 février, à 10 h. en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DELECROIX-WATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Cécile-Marie WATTEAU, veuve de M. Pierre-François DELECROIX, décédée à Wattrelos, le 14 janvier 1892, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, au Crétinier, à 10 h.

Les amis et connaissances de la famille CORDONNIER-DELAOUTRE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Joséphine-Camille DELAOUTRE, décédée à Armentières le mercredi 13 janvier 1892, à l'âge de 65 ans et 9 mois, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 18 dudit mois, à 11 heures du matin, en l'église Saint-Vaast, à Armentières. Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées le samedi 16 janvier, à 3 h. 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ecole. — Un obit solennel du mois sera célébré dans ladite église, le mardi 16 février 1892, à 11 heures du matin. Les Laudes à 10 h. 3/4.

59160—29298

Les amis et connaissances de la famille Achille CASTEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Sophie Joseph CASTEL, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1892, dans sa 79e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 18 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le mardi 19 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 4.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile-Jules-Joseph HONOREZ, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1890, dans sa 22e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri RAMBOUR, époux de Dame Hortense BROCHART, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1891, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — MONT-A-LEUX. — *Tentative d'assassinat du mois d'octobre.* — Nos lecteurs se souviennent de deux tentatives d'assassinat commis à 8 jours d'intervalle; la première sur M. Meert, boulanger à Mont-à-Leux, la seconde sur Mme Vanasbrouck, cabaretière au Christ et dont nous avons parlé dans un de nos précédents numéros, nous avons annoncé l'arrestation d'un jeune homme de 21 ans Alfred Dervaux, purgeant actuellement une peine de 18 mois de prison à Valenciennes. Cet individu s'avouait, disions-nous, être l'auteur de la première tentative, celle commise sur M. Meert. La justice avait des raisons de croire que cet individu n'était pas étranger à la tentative criminelle commise sur Mme Vanasbrouck.

A la suite d'une entente entre le parquet de Lille et celui de Courtrai, il fut décidé qu'une confrontation aurait lieu sur la frontière entre Dervaux et sa victime. Cette confrontation a eu lieu samedi. A 10 heures moins 5, Dervaux accompagné de deux gendarmes descendait du train de Lille, M. Dassonville, substitut du procureur de la République les précédait, tous quatre entraient bientôt à l'estaminet *A la tour de Malakoff*, tenu par les époux Holvœet.

Quelques minutes après, le parquet de Courtai, représenté par M. Huyttens de Terbecq, procureur du Roi, De Bie, juge d'instruction, Pollefeys, greffier et accompagné de deux gendarmes de Menin et de M. Vandenbosche, commissaire de police, pénétraient dans la bourloire de cet estaminet où était le lieu de réunion convenu. Mise en présence de Dervaux, Mme Vanasbrouck, a affirmé ne pas reconnaitre son agresseur.

Quant à M. Meert, dès qu'il fut en présence de Dervaux, il l'apostropha avec une violence que M. le procureur du Roi eut de la peine à calmer.

Certaines déclarations faites dans cette entrevue ont été, parait-il, stupéfiantes. Nous suivrons ces affaires de près.

Chez M. Beernaert. — M. Beernaert a reçu, à 11 heures de la matinée, la délégation de la Chambre de commerce d'Eecloo, conduite par M. le baron T'Kindt de Roodenbeke. Les délégués ont exposé au ministre les griefs des industriels lainiers du Nord de la Flandre. L'entretien a duré plus d'une heure.

Bruxelles 16 janvier. — La faiblesse des cours valeurs espagnoles s'accentue par suite de l'abandon des pourparlers pour le traité de commerce; l'Espagnol cote 62 5/8 à 62 3/7 pour finir à 62 5/8; le Saragosse fléchit de 200 3/4 à 197. Le Turc est ferme de 18 575 à 18.65; le lot vaut 71 1/2 et 71; on est bien en Varsovie à 511, 512, 510 3/4 et 511.

Le comptant fait peu d'affaires. Pas de changements en fonds belge. On traite les Banques de Bruxelles à 589, la Nationale à 3,100, la Caisse de Reports à 595, la Réserve à 1,835. Les valeurs sidérurgiques font très peu d'affaires. La réaction continue en valeurs charbonnières.

Maintien des cours en valeurs à zinc. Faiblesse du Portugais à 30.18. Les cours des obligations espagnoles descendent de nouveau; on fait 347,50 en Nord Espagne 1re; 307 50 en Pampelune; 311,25 en Barcelone, 510 en Badajoz.

Anvers. 16 janvier. — La Bourse a été très calme avec des cours soutenus. Cédules D 18 1/4, Brésilien 61; Portugais 30; Turc 17 15/16; Lot turc 71. Valeurs autrichiennes et russes un peu meilleures.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

17 JANVIER 1871

L'abbé Frérot

Nulle famille n'a mieux que la sienne payé sa dette à la patrie; sur cinq frères trois défendaient la France les armes à la main, celui-ci contre l'insurrection arabe comme mobilité en Algérie, celui-là contre les Allemands comme lieutenant de mobiles à Paris; le troisième sergent des zouaves de Charette avait pris part à la charge légendaire de Loigny et devait succomber bientôt, victime des souffrances et des privations qu'il avait endurées, les deux autres étaient curés, l'un à Raffey, l'autre à Verrey sous Salmaize (Côte-d'Or) et à eux non plus les coups de fusil ne devaient pas être épargnés; il faut bien dire, hélas! que c'est par des Français que la vie du premier fut mise en danger; il avait rencontré une colonne de mobilisés fuyant en déroute après une expédition sur Pontailler (E. de Dijon) et mourant de faim il avait recueillie dirigée, fait émerger et restaurer dans les villages de Ruffey et d'Echirey, et venait de la guider sur la route de Dijon lorsqu'en rentrant il se trouva en face de quelques trainards hurlant la Marseillaise qui firent feu sur lui, estimant comme leur général Garibaldi qu'un curé est toujours bon à tuer, heureusement ils n'avaient pas la main plus ferme que le cœur, et leur maladresse sauva le prêtre qui venait de se dévouer pour les sauver.

Quant au curé de Verrey, voici son histoire: nous avons dit (*voir* 14 janvier) que Manteuffel, en s'engageant témérairement avec son armée dans les dangereux défilés de la chaine de la Côte d'Or entre Dijon et Langres, avait détaché une brigade pour menacer Dijon et y retenir Garibaldi; le 16 janvier, 7 uhlans apparaissent donc dans Verrey (arrondissement de Semur) quelques francs-tireurs s'y trouvaient, on échange quelques coups de fusils et les uhlans s'enfuirent; le bruit de cette escarmouche attire 3 ou 400 francs-tireurs qui après avoir passé la nuit au village, le quittent le lendemain pour s'établir sur l'un des coteaux du bas desquels il s'est placé et engageant de là une fusillade avec 12 ou 14,000 allemands qui arrivent par l'autre leur infligent quelques pertes et s'esquivent dans la montagne de peur de se voir enveloppés.

Alors les Allemands entrent dans Verrey et une épouvantable scène commence; les habitants trouvés dans les rues sont assaillis et jetés à terre à coups de poing, de pied, de crosse ou de baïonnette; les fenêtres sont criblées de coup de feu, les portes sont enfoncées, deux femmes sont tuées, dont l'une en allaitant son enfant, deux hommes, dont un vieillard, le sont également, l'un d'une balle, l'autre à coups de crosse, un enfant de 4 ans est blessé, le feu est mis à cinq maisons avec défense *d'en approcher. Aux cris des blessés l'abbé Frérot se* dispose à sortir pour leur porter secours quand une quinzaine de forcenés se précipitent dans sa maison, saccageant et brisant et se jettent sur lui à coups de crosse et de baïonnette; les bras et les mains déjà en sang, l'abbé Frérot recule jusque dans son jardin tout en protestant et en faisant face à ses assassins; l'un d'eux le met en joue et le manque, un autre en fait autant et le manque encore, mais déjà le premier a rechargé son arme et cette fois une balle reçue en pleine figure jette à terre le malheureux prêtre tout sanglant.

Abandonné par ses meurtriers, l'abbé reprend ses sens et se traine jusque dans une maison voisine; le docteur Lamarche veut l'emmener dans sa propre maison pour le panser et se met en route, portant le drapeau de Genève et aidé de quelques habitants, mais la férocité allemande ne respecte même plus les mourants et nul officier ne se donne même la peine d'essayer de l'arrêter; aux cris de: il faut le pendre! une dizaine d'entre eux se précipitent sur le cortège, le dispersent et à coups de baïonnette dans les reins et de coups de crosse sur la tête laissent pour mort le pauvre curé.

Il ne l'était pas encore, Dieu réservait son agonie en exemple à ses paroissiens; ce prêtre de 37 ans n'eut pas un mot de haine. « Je meurs sans regret, disait-il, mais je serais heureux que Dieu permit que ma mort fût utile à mon pays! » Il expira le 1er février, il repose aujourd'hui dans la tombe que lui ont élevée ses paroissiens, et un petit mausolée dressé dans le jardin du presbytère à l'endroit où il est tombé, rappelle que la fureur et la haine du Roi Guillaume ne se sont pas arrêtées même devant un ministre, du Dieu de miséricorde et de paix, abrité par la croix de Genève et désarmé.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU LUNDI 18 JANVIER

POTAGE PAYSANNE
TOURTE AU HACHÉS
PIGEONS ROTIS
ÉPINARDS
COMPOTE DE POIRES
DESSERT

TERMES DE CUISINES. — *Mariner*, c'est mettre un morceau de viande quelconque dans une marinade.
Myoter, c'est laisser cuire à petit feu et lentement.
Mouiller, c'est ajouter pendant la cuisson des mets, de l'eau, du bouillon ou tout autre liquide.
Maurette, c'est une cuillière de bois qui sert à remuer les sauces.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau à 5 h. 1/2. — Dimanche 17 janvier. — LES CAMBRIOLEURS, grand drame nouveau en 5 actes et 7 tableaux, par MM. E. Max et Ch. Lancelin. — 2e représentation de: LA BELLE HÉLÈNE, opéra-bouffe en 3 actes de M. Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach. — Ordre du spectacle: 1. Les Cambrioleurs; 2. La Belle Hélène. Le spectacle sera terminé au plus tard à minuit. — Prix des places ordinaire.
Lundi 18 janvier. — Représentation extraordinaire donnée au bénéfice de Mlle Rizzio, chanteuse légère: Galathée, opéra-comique en 2 actes; Le Barbier, opéra-comique en 3 actes.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction: Mme Vve G. Deschamps. Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau 6 h. 1/2. — Dimanche 17 janvier. — Spectacle exceptionnel. Deux immenses succès. 1re représentation de: PATRIE, grand drame historique en 7 tableaux, par MM. Victorien Sardou. — 1re représentation du grand succès: LES PETITS MOUSQUETAIRES, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM. Ferrier et Prével, musique de Vainey. — Ordre du spectacle: 1. Patrie; 2. Les Petits Mousquetaires. — Prix des places ordinaire. Très prochainement Miss Helyett.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 998e livraison (16 janvier 1892). — TEXTE: Les Trésors de la Fable, par le commandant Stany. — La maison de la Vierge, par Fernand Calmettes — Un Robinson de six ans, par C. Amero. — La marine de guerre française, par Alan de Skaer. — Chaque numéro, 40 centimes.
ILLUSTRATIONS DE: Barbant, Busson, E. Zier, etc.
ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Les matinées populaires de l'Opéra, différends types et uniformes de l'armée allemande, la nouvelle revue du Nouveau Cirque, une délicieuse page musicale sur la Fête des Rois, une très belle gravure d'art, tels sont les éléments du numéro de l'**Univers illustré** du 16 janvier 1892. N'oublions point de signaler la suite des superbes illustrations d'Alphonse de Neuville et de Riou, pour *Bug Jargal*, le célèbre roman de Victor Hugo.

Dans sa 315e livraison publiée cette semaine, la **Grande Encyclopédie** donne une notice très développée sur le département de la Dordogne, par M. E. Salone, avec une belle carte en couleurs, hors texte. Dans le même fascicule on lira encore avec intérêt un article de technologie sur la Dorure, par MM. Knab, ingénieur civil, et de Mely, céramiste.
Prix de chaque livraison: 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.
H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 29320

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 16 janvier. — Le marché est dans une accalmie complète. Un pareil état de choses ne va jamais sans une grande sensibilité de la cote pour chaque offre ou chaque demande.

Il est évident que la lourdeur de certains fonds étrangers empêche la hausse qui serait logique avec le remploi des coupons de janvier.

Le 3 0/0 est à 95 20, le nouveau à 95,30.

Le Crédit foncier est à 1215. Les obligations foncières et communales ont toujours un bon courant de demandes.

La Banque d'Escompte est à 385. Le paiement de l'à-compte de 6 25, se fera à partir du 25 janvier.

Le Crédit lyonnais avance à 803 75.

La société générale est à 478,75. Les bénéfices du mois de décembre sont supérieurs de 100,000 à ceux de la période correspondante.

La Banque de Paris est un peu hésitante à 690. Ce ne peut être que passager.

Nos chemins sont calmes.

Les demandes continuent à être très actives sur les actions des voies ferrées économiques.

C'est tout naturel avec la bonne situation de la société. Les chemins méridionaux Uch no sont très fermes.

Nous pouvons toutefois conseiller l'achat des obligations des chemins de fer économiques.

Des réalisations ont pesé sur l'Italien. L'écart des primes semble indiquer que la hausse n'est pas finie.

L'Extérieure est lourde à 62 80. La situation financière est toujours bien difficile. La prime sur l'or a encore remonté.

Le Portugais continue à baisser. Les actions du canal de Toulouse dont la souscription est close le 26 janvier au comptoir des fonds nationaux méritent à tous égards de prendre place dans les portefeuilles les plus sévèrement composés.

En Banque, bonne tenue de la Moréna à 108 75. Nous avons déjà parlé de l'émission des obligations de chemin de fer actuellement en cours. Les titres sont offerts à l'épargne: 275 et rapportent 12 francs.

On nous annonce l'émission pour le 27 courant des obligations de la Ligne de Beyrouth à Damas. Nous aurons à revenir sur cette affaire. Le prix d'émission est 295 francs rapportant 25 francs d'intérêt.

Très incessamment va avoir lieu l'émission des obligations de la Compagnie nationale des chemins de fer de l'Equateur.

Nos lecteurs connaissent déjà cette affaire qui est digne d'attirer l'attention de l'épargne.

Nous leur ferons connaître les conditions de l'émission, nous tenons surtout à faire remarquer que la situation de la république de l'Equateur est tout à fait à part, c'est un payer d'avenir, sagement administré et qui devra obtenir une grande prospérité avec le développement de ses lignes ferrées.

Le public trouvera dans l'Electra les plus brillantes garanties d'avenir. Le titre vaut aujourd'hui 55 fr. Il faut pour se renseigner complètement sur l'entreprise s'adresser à la Société Française, 22, Place Vendôme, à Paris. Nous croyons pouvoir affirmer que dans aucune circonstance, nous n'avons eu l'occasion de recommander à nos lecteurs une affaire aussi avantageuse.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

Contre la **TOUX** et la **COQUELUCHE** le Sirop pectoral de Nafé de Delangrenier sera donné avec succès et *sécurité* aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Dépôts dans toutes les pharmacies. — Prix: 2 fr. 28990

« Il vous faudrait la campagne, l'air salin de la mer, des longues promenades », dit-on d'ordinaire aux malades souffrant d'anémie, ce qui revient à ne rien dire, en général, puisqu'on ne peut s'éloigner; heureusement la science connaît depuis longtemps le moyen de régénérer et d'enrichir le sang sans sortir des grandes villes, en prescrivant le *Fer de Leras*, dont la réputation est si bien établie qu'il suffit de le nommer. 29303—59154d

Les CIGARETTES INDIENNES de GRIMAULT et Cie sont le remède le plus efficace connu contre l'asthme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chronique. Chaque cigarette porte la signature Grimault et Cie. 58551—29002

PILULES GICQUEL
PURGATIVES et DÉPURATIVES du SANG
Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Embarras d'estomac et d'intestins
Manque d'appétit
Maux de tête, Etourdissements
Congestions, Goutte
Douleurs, Rhumatismes
1f50 LA BOITE. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.
29304

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boite, **2 fr. 50.**
Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissments, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles: **2 fr. 50**; Poudre: 5 fr.
Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille 4 fr.
DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, Paris, et à dans les principales pharm. de France. 1888

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
53 Récompenses dont **29** médailles d'or
Le seul Véritable ALCOOL de MENTHE c'est
L'ALCOOL de Menthe de **RICQLÈS**
Souverain contre les **Indigestions**, les **Maux d'estomac**, de **cœur**, de **tête**, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, *il réagit admirablement contre* **Rhumes, Refroidissements, Grippe**. Excellent aussi pr la toilette et les dents.
PRÉSERVATIF contre **L'INFLUENZA**
Fabrique à Lyon. — Maison à Paris, 41, rue Richer
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.
20559

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGE
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

"LA DIAPHANE"
Poudre de Riz **SARAH BERNHARDT**, adoptée exclusivement par les mondaines, est *incomparable* pour l'**Embellissement** du **Visage** et l'**Hygiène** de la **Peau**. — Quatre parfums délicats: *Maréchale, Violette, Héliotrope, Ylang* et quatre nuances différentes s'harmonisant discrètement avec tous les teints, font de cette poudre, le produit élégant par excellence.
En vente à Roubaix, chez MM. Possen, coiffeur-parfumeur, et Facques-Leduc, mercier. 26680

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS
Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc.3
Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORE**, rue des Fabricants, 28.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 14 Janvier

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.589.588.501 12
Effets échus hier à recevoir		21.031 45
Portefeuille de Paris — Effets sur Paris		283.000.912 58
Effets sur l'étranger		
Portefeuille des succurs.: Effets sur place		455.715.116 ..
Avances sur lingots et monnaies à Paris		19.011.200 ..
— succursales		1.180.400 ..
Avances sur titres à Paris		142.513.258 23
— succursales		183.612.578 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve:		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		99.615.217 29
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		9.251.421 ..
Dépenses d'administration		152.035 84
Emploi de la réserve spéciale	(e)	9.907.444 16
Divers		169.758.016 20
		4.160.746.722 33

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital		8.002.313 54
Réserves immobilières:		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-Banques des départements	(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	9.907.444 16
Billets au porteur en circulation		3.171.472.010 ..
Arrérages de valeurs transfér. ou déposées		25.552.075 56
Billets à ordre et récépissés		36.320.669 46
Comptes-courants du Trésor		271.351.395 81
Comptes-courants de Paris		341.833.749 70
— des succursales		45.049.707 ..
Dividendes à payer		7.618.952 70
Effets non disponibles		
Escomptes et intérêts divers		2.226.217 92
Réescompte du dernier semestre		1.636.237 48
Divers		25.140.155 83
		4.160.746.722 33

Décomposition de l'encaisse au 14 Janvier

Or	1.3[illegible]0.348.868 09
Argent	1.249.339.633 10
	2.589.688.501 19

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

FEUILLETON DU 18 JANVIER 1891 — 28

SANS MÈRE

Par Paul D'AIGREMONT

DEUXIÈME PARTIE

INNOCENT OU COUPABLE

VI

Où est Gages?

Puis tout à coup, cédant à une inspiration subite:

— Mais vous, monsieur, lui dit-il, voulez-vous nous rendre un très grand service, un service qui sera utile en même temps à la cause de justice et de protection sociale qui est la vôtre?

— Volontiers, si je le puis. Qu'est-ce que c'est?

— Comme vous j'ai la conviction absolue que M. de Sauves est innocent et victime d'un concours de circonstances extraordinaires. Mais M. Chaniers a été assassiné, cela c'est sûr.

— Absolument.

— Alors par qui, puisque ce n'est pas par M. de Sauves?

La figure de M. Marais devint anxieuse.

— Ah! si pouviez me le dire! murmura-t-il très bas.

Néanmoins, l'avocat l'entendit.

— Ecoutez donc, cher monsieur, fit-il avec un sourire, mais il me semble que ce serait plutôt à vous qu'à moi de découvrir cet assassin-là.

— Il n'y a pas d'indices. C'est le juge d'instruction qui a tout voulu diriger, et, comme à l'ordinaire, il a tout gâché.

— Pardon, il y a tout au moins des indications et des prévent ons.

L'autre tressaillit profondément, tandis que derrière ses lunettes, dans ses yeux clairs s'allumaient de courtes flammes, semblables à des reflets d'acier.

— Lesquelles? demanda-t-il brièvement, avec une voix qui ordonnait.

— Savez-vous ce qu'est devenu Eugène Gages?

M. Marais eut subitement une tombée de rouge sur ses joues d'ordinaire très pâles.

— Ah! vous aussi, dit-il, vous avez eu cette idée?...

— Dame! c'était le seul, avec le garçon de banque, qui connaissait l'existence des 38,000 francs dans le secrétaire. Or le garçon de banque doit être honnête.

— Oui, il y a vingt ans qu'il est chez les Gérard, il y est toujours.

— Tandis que l'autre a filé en Amérique.

— Il s'est engagé chez John Stone pour le compte d'une importe maison des environs de Philadelphie, qui prend en France tous les bons mécaniciens qu'elle trouve.

— Cet engagement peut n'être qu'un prétexte pour dérouter les soupçons de la police qui eût demandé sans cela à Eugène Gages avec quel argent il avait pu partir.

Il faudrait aujourd'hui savoir, et c'est là le service que je vous demande, si, à Philadelphie, Eugène Gages travaille, si sa conduite est régulière, s'il a l'air d'un ouvrier gagnant sa vie au jour le jour, ou d'un monsieur ayant 38.000 francs dans sa poche.

— Je n'ai pas attendu cette demande de la part de M. de Sauves, répondit M. Marais, et ces renseignements, cherchés par moi là-bas, m'arriveront d'un jour à l'autre.

— Vraiment! Alors nous pourrons les avoir avant les assises?

— J'y compte bien.

— Vous me permettrez d'aller m'informer auprès de vous de temps à autre si vous les avez reçus?

— Je vous recevrai toujours avec plaisir, mais pour ne pas vous faire perdre un temps précieux, je vous enverrai ma carte avec un mot, dès que je les aurai.

A quelques jours de là, deux voitures s'arrêtaient devant l'usine de la rue de Belleville et plusieurs personnes en descendaient.

C'était d'abord M. de Courneuve, son greffier, le chef de la sûreté et quelques agents; enfin dans la deuxième Pierre de Sauves escorté de deux gardes de Paris.

Tout le personnel fut bientôt sur pied.

Plantier, le contremaître, devint incapable de contenir la curiosité des ouvriers qui se précipitaient aux fenêtres, quittant les pièces, abandonnant le travail.

Tout à coup, une émotion puissante, énorme, profonde, les secoua tous, faisant trembler les mains, étreignant les gorges, amollissant les jambes, tandis qu'un mot passait parmi ceux qui étaient là, regardant dans la cour:

— Le patron!...

Et à cette heure, les potins, les racontars, tout ce qu'on avait dit sur Pierre de Sauves disparaissait, s'effaçait, s'en allait.

On ne pensait plus qu'à sa bonté, à son énergie, à sa droiture.

Sévère, oui... mais si juste:

Et le revoir là, entre ces gardes de Paris, bouleversait ces ouvriers qui au fond l'estimaient et l'aimaient, et l'on n'entendait que des phrases de ce genre:

— Ah! coquin de sort!... C'est pas possible! Le patron est un honnête homme!...

— Ce que ça vous retourne les sangs de le voir là, lui si juste!...

— Il y a erreur, c'est sûr; M. Pierre n'a pas tué, surtout il n'a pas volé!...

Dans le cabinet de travail, une jeune femme, toute vêtue de deuil, inconsolable dans ses vêtements de veuve, était assise, dépouillant le courrier, prenant des notes, faisant plusieurs paquets des lettres, marquant les unes de bleu, les autres de rouge, soulignant les phrases contenant les observations et les commandes.

C'était Adèle Chaniers qui, malgré son désespoir, au lendemain de l'enterrement de Georges et de l'arrestation de Pierre, s'était mise bravement à la besogne et avait pris la direction de l'usine.

Déjà, avec son frère, elle avait appris les choses indispensables de leur industrie; mais quand elle s'était vue seule, au lieu de se laisser écraser par la douleur, elle s'était au contraire relevée très vaillante, et était restée l'unique directrice.

Son courage, son énergie avaient été à la hauteur de l'horrible catastrophe qui l'atteignait dans ce qu'elle avait de plus cher.

Georges, son mari bien-aimé, l'être qu'elle adorait par dessus tout était mort péniblement, violemment, douloureusement, il était mort assassiné!...

Pierre, le frère qui l'avait élevée, qui avait sacrifié sa jeunesse aux plus austères devoirs, l'homme qu'elle avait toujours considéré comme la vivante incarnation de l'honneur et de la droiture, était accusé de ce crime abominable, de ce crime qui avait brisé sa vie!...

Ah! elle n'y croyait certes pas, elle, à la culpabilité de Pierre, mais quelles douleurs, quelles angoisses, quel désespoir, ajoutés à ce qu'elle souffrait déjà, de le voir ainsi soupçonné, et emprisonné, et malheureux!...

Comme le cœur de la pauvre femme saignait quand elle songeait qu'il était seul, là-bas dans sa cellule, séparé de sa famille, de son fils, d'elle, de tout ce qui eût pu le consoler, atténuer sa peine!

Vingt fois, elle s'était présentée à Mazas, vingt fois on lui avait impitoyablement répondu la même chose: — Tant que l'enquête n'est pas finie, tant que l'instruction n'est pas close, M. de Sauves ne peut communiquer avec personne, pas même avec son avocat.

C'était à en mourir de chagrin.

Elle n'en était point morte cependant, parce qu'elle appartenait à une race vaillante et que de nouveaux, de rigides devoirs l'appelaient.

Et elle avait été à la hauteur de sa tâche; vaillamment elle s'était assise à cette place occupée par Georges et par Pierre, combinant comme eux, dirigeant le dedans, s'occupant du dehors faisant trêve à son désespoir, surmontant sa douleur, essuyant ses larmes pour veiller sur ses ouvriers et sur ses enfants.

Ses enfants, oui, car Madame de Lavarande était morte sur le coup, emportée subitement par une ancienne maladie de cœur, au moment [illegible] appris l'arrestation de son [illegible] où elle avait

Alors, Adèle [illegible] gendre, [illegible], qui revenait de l'enterrement de Georges auquel elle avait voulu assister, partit aussitôt pour Passy.

Dans le petit hôtel de la rue de la Tour, Robert était seul avec une bonne de confiance, jouant, insouciant et heureux, ignorant son malheur.

A l'aspect d'Adèle, il courut les bras ouverts se jeter à son cou, disant cet adorable mot qu'il avait appris quand elle était encore jeune fille:

— Maman!...

Puis la couvrant de baisers, il ajouta:

— Méchante maman qui m'oublie, que je ne vois plus jamais...

Des larmes vinrent aux yeux de l'enfant en voyant pleurer madame Chaniers.

— Qu'as-tu? lui dit-il.

Et remarquant ses vêtements de deuil:

— Ah! mon Dieu! fit-il en se souvenant de la mort de madame de Sauves, sa grand'mère, est-ce que maman de Lavarande est morte aussi?

Adèle fit un signe de la tête, elle ne pouvait pas parler, les larmes la suffoquaient.

— Alors, fit le bébé tristement, avec une expression douloureuse bien au-dessus de son âge, toutes mes mamans s'en vont. Est-ce que tu me quitteras toi aussi?

Elle l'enleva dans ses bras.

— Non, mon amour, lui dit-elle, jamais. Personne ne nous séparera plus, tu es à moi, et je t'aimerai à la fois comme tous ceux qui sont partis.

Il avait six ans; mais son esprit réfléchi et éveillé en avait davantage.

Il demanda encore des nouvelles de son père, et comme on lui dit qu'il était au Havre pour l'enterrement de madame de Lavarande, il n'insista pas.

Madame Chaniers l'emmena le jour même avec elle.

A quelque temps de là, un matin, dans le cabinet de l'usine, à côté de la jeune femme pensive et grave tout absorbée par ses [illegible] ingrates occupations, l'enfant copiait un verbe [illegible].

Il était vêtu de noir comme elle; son petit visage qui se penchait sur la page commencée avait déjà les courbes fières, l'express ou réfléchie mais si droite de celui de son père; sur le papier blanc, sa frêle menotte de bébé traçait ses lettres fort attentive, tandis que les veines tendues de son large front se gonflaient, et disaient l'effort intelligent pour comprendre le temps du verbe, et ne pas confondre entre eux les futurs et les conditionnels.

De temps à autre, Adèle levait les yeux, et une courte flamme s'allumait dans sa prunelle bleue, une grande expression d'orgueil rayonnait sur son visage désespéré: n'était-ce pas son fils, aussi, cet enfant travailleur, dont l'intelligence et la bonté lui rappelaient Pierre, et qui était tout ce qui restait de lui, de lui qui souffrait seul et désespéré, en prison?

Tout à coup, la porte s'ouvrit, l'enfant interrompit son travail, et jeta un cri, en devenant tout blanc:

— Papa! dit-il.

Madame Chaniers, était déjà debout, comme si une décharge électrique l'eût subitement mise sur ses jambes.

— Dieu du ciel!... Est-ce qu'on le lui rendait?...

— Est-ce qu'il revenait réhabilité?...

Ah! il le méritait bien!...

Hélas! le visage impassible et railleur de M. de Courneuve devant lequel, plusieurs fois déjà, Adèle avait comparu, lui prouva que non.

Relâché, Pierre n'eût point eu tout le lugubre cortège qui l'escortait, et fût rentré seul chez lui.

Mais, malgré tous ceux qui l'entouraient, un mouvement d'affection plus fort que sa volonté la poussa dans les bras de M. de Sauves.

— Ah! mon frère bien-aimé! s'écria-t-elle, je te revois donc, toi que j'aime et que j'estime plus que tout sur terre.

Il sembla au malheureux que le ciel lui-même descendait en lui.

Cette Adèle pour laquelle il souffrait en silence; cette enfant tant aimée, à l'affection de laquelle il tenait plus qu'à sa vie, ne le croyait pas coupable!...

Il la serra sur son cœur, les larmes l'étouffaient.

— Ah! que c'est bon l'amour et l'estime de ceux qu'on aime! put-il enfin murmurer.

— Est-ce que tu as jamais douté de moi, mon Pierre? demanda-t-elle avec un accent déjà indigné.

Elle s'était légèrement éloignée, et le regardait de